

La FETAPH œuvre pour un recensement inclusif



La Fédération togolaise des associations de personnes handicapées (FETAPH) poursuit le projet « recensement général de la population au Togo, ne laissez personne à côté ». En lien avec cette initiative lancée en décembre 2020, l'instance faitière a ouvert mercredi à Lomé un atelier d'échange et de sensibilisation sur le handicap. La rencontre se tient principalement à l'intention des cadres de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED).

{loadmoduleid 212}

L'atelier d'échange le handicap et les outils du Washington Group sur les incapacités et de sensibilisation des cadres de l'INSEED et de l'ensemble du système statistique national vise à renforcer les capacités des participants sur les thématiques sus-mentionnées

On signale que le handicap et les outils du Washington Group constituent un moyen par excellence de garantir la prise en compte dans le 5^e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5) que le Togo se prépare à réaliser au cours de cette année 2021.

La finalité est de contribuer à la disponibilité des données statistiques désagrégées et fiables sur le handicap et les personnes handicapées au Togo d'ici 2022.

« Les questions de Washington Group permettent d'identifier les personnes handicapées. Si ces questions sont intégrées aux questionnaires de l'INSEED, nous sommes sûrs que les personnes handicapées vont être prises en compte », a indiqué Wasiyou Karimu, directeur des personnes handicapées.

Plusieurs concepts sont au cœur des échanges. Entre autre le handicap, l'inclusion et la formulation des questions de Washington Group sur les incapacités.

{loadmoduleid 214}

Des terminologies que les techniciens de l'INSEED sont tenues de maîtriser pour un RGPH5 inclusif.

« L'INSEED s'engage à prendre en compte la thématique sur les personnes handicapées dans le RGPH-5 et à produire comme le passé des statistiques y relatives afin de permettre à la FETAPH de prendre des décisions idoines permettant d'améliorer les conditions de cette frange de la population », a promis Tchiou Animaou, secrétaire général de l'INSEED.

Selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2010, 1,6% des 6 millions d'habitants, soit environ 100.000 personnes étaient des personnes handicapées. Mais l'enquête MICS de 2015 et le rapport de la cartographie de la pauvreté de 2017 indiquent respectivement 2,2% et 7,9%. Au niveau mondial, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque Mondiale précisent que dans les pays en développement, les personnes handicapées représentent 15% de la population.

{loadmoduleid 220}